

PROGRAMME DES FORMATIONS DOUANE

DES FORMATIONS SUR MESURE
PAR DES PROFESSIONNELS DU
MÉTIER DE LA DOUANE





La douane au quotidien

OBJECTIFS

Formation de base destinée à donner une vue d'ensemble sur la gestion des opérations douanières. Les thèmes développés sont illustrés par la pratique de la déclaration en douane.

Formations complémentaires : Les droits de douane, Les piliers de la déclaration en douane, La déclaration en douane avec Delt@ – Renseignez-vous !

Public concerné

Débutants (disposant idéalement d'un minimum de 3 mois d'expérience) et faux-débutants n'ayant pas eu de formation de base.
Opérateurs douaniers d'entreprises en PDD, déclarants en douane, commis en douane, agents de transit, employés service douane, import-export, service logistique...

Animée par

Christian MASSON

Ancien responsable national de l'activité douane d'un grand groupe de transit européen, il possède une longue pratique du métier de la douane sur le terrain. Titulaire de la capacité de commissionnaire de transport.

Formation
Découverte



- ♦ Durée :
2 jours
- ♦ Horaires
9h00-17h00
- ♦ Coût : 920 € HT
Déjeuner inclus
- ♦ Référence :
N1CM2

Programme

- ✚ **Contexte** : notion d'opération douanière, organisation et missions de l'administration des douanes ...
- ✚ **Dédouanement** :
 - Gestion administrative : caution, procuration...
 - Modalités pratiques : procédures de dédouanement
- ✚ **Définition des marchandises** :
 - Classement tarifaire
 - Origine des marchandises (origine préférentielle et justificatif)
 - Valeur en douane
- ✚ **Régimes douaniers** (variété, intérêts des différents régimes)
 - Régimes douaniers définitifs,
 - Régimes douaniers économiques
- ✚ **Liquidation douanière** : notion, calcul des droits de douane...
- ✚ **Evolution** : l'Opérateur Economique Agréé, le nouveau CDC, ICS.



La déclaration d'échanges de biens (DEB)

OBJECTIFS

Maîtriser les aspects déclaratifs liés à la circulation des biens entre les différents Etats membres de l'Union Européennes :

- Etablir correctement une déclaration d'échange des biens
- Assimiler les règles spécifiques à certaines opérations : travail à façon, opérations triangulaires, etc.

Public concerné

Services comptables, fiscaux et financiers, responsables service douane, responsables financiers.

Animée par

Benoît DERVAUX

Spécialiste en douane chez CONEX depuis 1991, il dirige un département spécialisé dans le domaine de l'audit, du conseil et de la prestation douanière.

Programme

- ✚ **Connaître les obligations générales :**
 - contexte historique,
 - champs d'application etc...
- ✚ **Etude approfondie des données à fournir.**
- ✚ **Opérations spécifiques :**
 - régularisations commerciales, retours
 - opérations triangulaires
 - travail à façon.
- ✚ **Mentions sur facture**
- ✚ **L'annulation et la déclaration des corrections.**

Formation
Découverte



♦ Durée :
1 jour

♦ Horaires
9h00-17h00

♦ Coût : 490 € HT
Déjeuner inclus

♦ Référence :
N1BD1



Les droits de douane

OBJECTIFS

Destinée à vous fournir une vision complète sur les droits de douane, cette formation vous permettra d'appréhender :

- Les sources où trouver les droits de douane et la façon de les calculer
- D'avoir une vue générale sur les mécanismes pouvant réduire ou éviter la perception des droits de douane
- Tirer les conséquences des choix opérés au regard de la déclaration en douane

Public concerné

- ✚ Responsable ou collaborateur des services douane, logistique, juristes, etc.
- ✚ Dirigeants et financiers souhaitant avoir une vue d'ensemble sur les droits de douane
- ✚ Commerciaux et acheteurs des sociétés travaillant sur les marchés internationaux
- ✚ Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international

Animée par

Anne SIROP

Diplômée du DESS droit fiscal et douanier, Anne SIROP exerce depuis 9 ans dans le domaine de la douane. Ayant débuté sa carrière au sein du département douanes de Landwell & Associés cabinet d'avocats membre du réseau PricewaterhouseCoopers, elle est actuellement responsable douane de la société Diester Industrie.

Programme

- ✚ **Notions**
- ✚ **Calcul des droits de douane**
- ✚ **Définition des marchandises (impact au regard des droits de douane et éléments déclaratifs)**
 - Classement tarifaire
 - Origine des marchandises (origine préférentielle et justificatif)
 - Valeur en douane
- ✚ **Régimes douaniers :**
 - Critères de choix
 - Panorama des différents régimes douaniers (définitif, économique, destination particulière)
 - Conséquences au regard des droits de douane et de la déclaration en douane
- ✚ **Mécanismes spécifiques :**
 - Suspension Tarifaire
 - Droits anti-dumping
 - Contingent

Formation
Approfondie



- **Durée :**
1 jour
- **Horaires**
9h00-17h00
- **Coût : 565 € HT**
Déjeuner inclus
- **Référence :**
N2AS1



CUSTOMS – La douane en anglais

OBJECTIFS

Animée en anglais par un formateur d'origine américaine, l'objectif de cette formation est :

- de vous familiariser avec le vocabulaire technique anglais en matière de réglementation douanière,
- d'améliorer la qualité de vos échanges avec les professionnels anglophones et gagner en efficacité dans le cadre de votre communication en anglais : réunions, rédaction de notes, entretiens téléphoniques, etc.

Public concerné

- ✚ Responsable ou collaborateur des services douane, logistique, juristes, etc.
- ✚ Commerciaux des sociétés travaillant sur les marchés internationaux,
- ✚ Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international ; transitaires, sociétés d'inspection, etc.

Animée par

Lance THOMPSON

International Development Manager au sein de la société CONEX. Il est diplômé d'un master « Développement international » à l'École Supérieure de Management en Alternance (ESMA – Marne-la-Vallée). Il est également chargé du cours « Customs in English » dans cette école.

Programme

- ✚ **Réglementation douanière - Éléments de contexte,**
- ✚ **Dédouanement : notions et modalités pratiques,**
- ✚ **Définition des marchandises :**
 - Classement tarifaire,
 - Origine de la marchandise,
 - Valeur en douane
- ✚ **Régimes douaniers,**
- ✚ **Transit communautaire,**
- ✚ **Les évolutions en cours...**

Formation
Approfondie



- **Durée :**
1 jour
- **Horaires**
9h00-17h00
- **Coût : 565 € HT**
Déjeuner inclus
- **Référence :**
N2LT1



Le code des douanes communautaire modernisé

OBJECTIFS

Le nouveau code des douanes communautaire (CDC modernisé) a été publié.

Une partie des dispositions d'application (en cours de négociation) commence à être stabilisée et les conséquences pratiques sont nombreuses :

- Réforme des régimes douaniers économiques
- Impact des critères liés à la certification OEA
- Mise en place du principe d'auto-évaluation (allègement des contrôles, auto-liquidation des droits ...)
- Principe du dédouanement centralisé.

Afin de faire le point sur les nouveautés auxquelles vous devez vous préparer, nous vous proposons de participer à une journée d'information ce thème.

Public concerné

- ✚ Responsable ou collaborateur des services douane et/ou logistique, juristes, etc.
- ✚ Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international, transitaires, etc

Animée par

Un(e) rédacteur (rice) au bureau E/3 « Politique du dédouanement » de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI).

Programme

- ✚ **Présentation générale :**
 - Contexte du Code des Douanes Communautaire Modernisé (CDM) /E.customs
 - Principes du CDM
- ✚ **Simplification du CDM :**
 - Les régimes douaniers (réforme des régimes douaniers économiques)
 - Présentation des principes du dédouanement centralisé :
 - PDUC (procédures de domiciliation unique communautaire)
 - Auto-évaluation.
- ✚ **Sécurisation des flux du CDM**
 - Avantages d'être OEA
 - ICS / ECS

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2CDC



ICS – Déclaration sécurisée

OBJECTIFS

Maîtrise des nouvelles obligations du code des douanes communautaire en terme de sûreté/ sécurité pour toutes les marchandises à l'importation dans l'UE (programme Import Control System)

Public concerné

- ✚ Responsable ou collaborateur des services douane, logistique, juristes, etc.
- ✚ Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international ; transitaires, etc.

Animée par

Claire FOURNIER

Ayant occupé le poste de Responsable d'Administration des Ventes et Logistique durant plusieurs années dans diverses entreprises du monde de l'agro-alimentaire, Claire Fournier est aujourd'hui, au sein de la société Conex, International Development Manager, dont la mission englobe la mise en place de la réglementation européenne ICS. .

Programme

- ✚ **ICS, le cadre réglementaire**
 - Bases légales, déploiement d'ICS
 - L'ENS
- ✚ **ICS, l'affaire de qui ?**
 - Les acteurs
 - Formalités préalables et mise en oeuvre pratique :
 - Numéro EORI
 - Certificats numériques
 - Modes de connexion
 - Planning des démarrages
- ✚ **ICS, les messages**
 - Flux
 - Timing
 - Exemples

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2CF1



Les piliers de la déclaration en douane : classement tarifaire, origine, valeur en douane

OBJECTIFS

D'un point de vue douanier, une marchandise se définit par trois éléments fondamentaux qui impactent directement la liquidation douanière :

- le classement tarifaire (classement douanier, nomenclature douanière)
- l'origine
- la valeur en douane

Cette formation, fondée sur des cas pratiques, donne une approche pratique de ces notions de base.

Nota : cette formation complète idéalement la formation « douane au quotidien »

Public concerné

Employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

Animée par : Pierre CONTE

Enseignant en douane et transport à l'ESSEC de Pontoise et à l'EST à Paris, il a occupé pendant plusieurs années le poste de délégué général de la Chambre Française des Organismes Commissionnaires de transport, ainsi que celui de directeur de l'ETL, école de transport, douane et logistique. Il participe également à des commissions relatives au commerce international en tant que « Conseiller du commerce extérieur de la France ».

Programme

- ✚ **Partie 1 : Classement tarifaire**
 - Notion
 - La convention SH
 - Méthodologie du classement
 - Les renseignements tarifaires contraignants
- ✚ **Partie 2 : Origine**
 - Notion
 - Origine non préférentielle
 - Origine préférentielle
 - Les notes explicatives
- ✚ **Partie 3 : Valeur en douane**
 - Notion
 - Principe de la valeur transactionnelle
 - Méthodes de substitution
 - DV.1
- ✚ **Calcul des droits et taxes**
- ✚ **Contestation : CCED**

Formation
Approfondie



- **Durée :**
2 jours
- **Horaires**
9h00-17h00
- **Coût :** 985 € HT
Déjeuner inclus
- **Référence :**
N2PC1



Incoterms 2010 : Présentation pratique

OBJECTIFS

- Appréhender l'impact du choix d'un Incoterm dans les transactions internationales
- Intégrer les évolutions des Incoterms 2010 dans la supply chain

Public concerné

Responsables de service import/export, logistique, transport, achats, commercial ou administration des ventes. Gestionnaires des commandes et des contrats import/export.

Animée par

Pierre CONTE

Enseignant en douane et transport à l'ESSEC de Pontoise et à l'EST à Paris, il a occupé pendant plusieurs années le poste de délégué général de la Chambre Française des Organismes Commissionnaires de transport, ainsi que celui de directeur de l'ETL, école de transport, douane et logistique. Il participe également à des commissions relatives au commerce international en tant que « Conseiller du commerce extérieur de la France ».

Programme

- ✚ **Les Incoterms dans la chaîne d'approvisionnement**
 - Rappel du rôle des Incoterms de l'ICC
 - Importance des Incoterms dans les contrats commerciaux
- ✚ **Nouveaux Incoterms 2010**
 - Suppression et création de termes plus en rapport avec les développements des transports internationaux multimodaux
 - Cas pratiques : comparaison entre les termes 2000 et 2010
- ✚ **Utilisation pratique des Incoterms**
 - Importance stratégique pour un pays et ses entreprises du choix de l'incoterm dans une transaction commerciale
 - Incidence des incoterms sur les frais de transport
 - Bonne utilisation des Incoterms maritimes et des règles et usances des ports
- ✚ **Risques liés à un mauvais usage des Incoterms**
 - Incoterms autre que de la CCI (FOB américain etc.)
 - Faux Incoterms
 - Incoterms incomplets
- ✚ **Etude de cas**
 - Impact de l'incoterm sur les coûts de transport et de logistique dans le cadre d'une importation
 - Incidence sur les frais de transport dans la valeur en douane

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2PC4



Le classement tarifaire. La nomenclature douanière

OBJECTIFS

Impactant directement le taux de droit de douane applicable, le classement tarifaire obéit à des règles strictes édictées au niveau international. Incluant des cas pratiques, la formation sur le classement douanier vous permettra de revoir la méthodologie applicable à la détermination du classement des marchandises.

Public concerné

Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

Animée par

Pierre CONTE

Enseignant en douane et transport à l'ESSEC de Pontoise et à l'EST à Paris, il a occupé pendant plusieurs années le poste de délégué général de la Chambre Française des Organismes Commissionnaires de transport, ainsi que celui de directeur de l'ETL, école de transport, douane et logistique. Il participe également à des commissions relatives au commerce international en tant que « Conseiller du commerce extérieur de la France ».

Programme

- ✚ **Élaboration du classement dans le cadre de l'OMD**
- ✚ **Définition du classement tarifaire**
 - Rôle du classement tarifaire
 - Conséquences du classement tarifaire
- ✚ **La convention SH : présentation et évolution**
- ✚ **Méthodologie de classement (illustrée de cas pratiques) :**
 - Règles générales d'interprétation
 - Les notes explicatives du SH et de la NC
 - Classement par les instances communautaires
- ✚ **Les renseignements tarifaires contraignants**
- ✚ **Sources d'information**

Formation
Approfondie



- **Durée :**
1 jour
- **Horaires**
9h00-17h00
- **Coût : 565 € HT**
Déjeuner inclus
- **Référence :**
N2PC3



Les règles de détermination de l'origine et leurs conséquences

OBJECTIFS

- Formation qui vise à sensibiliser les responsables de départements (Achats, Ventes, Douane et Logistique) de **l'atout concurrentiel que présente un bonne gestion des règles d'origine.**
 - La pratique des contentieux douaniers de l'intervenante permet d'aider les entreprises à **anticiper les risques potentiels** d'une utilisation mal maîtrisée de l'origine douanière mais aussi à **savoir réagir face aux spécificités des procédures de contrôles** en la matière.
- Donne également des conseils sur le **volet origine dans le cadre de la préparation à la certification Opérateur Economique Agréé (OEA).**

Public concerné

Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

Animée par

Thérèse-Anne AMY

Avocate spécialiste en droit communautaire. Exerçant à titre individuel après avoir pratiqué dans des cabinets nationaux et internationaux, Thérèse-Anne AMY met depuis près de 18 ans sa pratique du conseil et du contentieux en matière de Douane, Accises et Fiscalité douanière des produits énergétiques au service des petites et moyennes entreprises et des groupes internationaux.

Programme

✚ Introduction :

- outil de négociation internationale et instrument de politique économique
- services concernés dans l'entreprise

✚ Origine préférentielle et d'origine de droit commun :

- définitions des deux concepts,
- examen des bases réglementaires
- origine de droit commun et problématique du « made in »
- pas d'origine préférentielle sans accords internationaux : SPG, accords bilatéraux, savoir trouver le bon accord
- justificatifs de l'origine : EUR1, déclaration sur facture (DOF)...

✚ Etude : obtention de l'origine au travers de cas pratiques.

✚ Conclusion :

- préparer un contrôle douanier
- le volet origine de la certification OEA.

Formation
Approfondie



➤ Durée :
1 jour

➤ Horaires
9h00-17h00

➤ Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus

➤ Référence :
N2LM2



Valeur en douane

OBJECTIFS

Permettre aux entreprises d'appréhender la valeur en douane afin de sécuriser leurs opérations. Cette formation a pour but de donner des clés pratiques tant au regard de la documentation à constituer, des méthodes de contrôle de l'administration que des prix de transfert

Public concerné

Responsable ou collaborateur des services douane et/ou logistique, juristes, fiscalistes, personnels du service transport, achat, transitaires, etc.

Animée par

Guy LE GALL

Avocat spécialisé en droit douanier. Ancien responsable du département douane et commerce international du cabinet Landwell & Associés entre 2002 et 2010. Ses fonctions d'enquêteur à la 1ère division d'enquêtes de la DNRED (de 1990 à 1997) et ses activités de conseil en douane l'ont amené à développer une approche à la fois théorique et pratique des problématiques de la valeur en douane. Il participe également à un groupe de travail sur la convergence entre la valeur en douane et les prix de transfert.

Programme

- ✚ **Introduction : définition de la valeur en douane** (article VII du GATT)
- ✚ **Valeur transactionnelle et méthodes de substitution**
 - Définition et cas de rejet
 - Méthodes de substitution
 - Eléments à ajouter et compléments de prix (apports de l'acheteur, redevances, droit de licence...)
 - Eléments à retrancher
- ✚ **Documents exigibles dans le cadre d'un contrôle**
- ✚ **Cas pratique**
- ✚ **Nouveaux schéma commerciaux et évolutions réglementaires ayant une influence sur la valeur en douane :**
 - Schéma entrepreneur / commissionnaire
 - Conséquences de la mise en place de rulings ou d'accords préalables sur les prix de transfert
 - Le schéma de la première vente à l'exportation ("first sale").
- ✚ **Justification des valeurs critères sur la base d'une documentation des prix de transfert**

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2GL1



Les produits pétroliers - énergétiques

OBJECTIFS

La formation relative aux produits énergétiques est dispensée sur 2 jours pendant lesquels nous vous proposons d'aborder les notions fondamentales (statut des opérateurs et des établissements, modalités de circulation, modalités de taxation des produits pétroliers / produits énergétiques, TIPP exigible, TIC, TGAP, TICGN, détaxe, exonérations ...).

Public concerné

Responsables et collaborateurs des services juridiques, services douane ou fiscal des entreprises concernées par la réglementation accises, déclarants en douane.

Animée par

Nathalie MAYER

Diplômée du DESS droit fiscal et douanier, Nathalie MAYER exerce depuis 12 ans dans le domaine de la douane. Ayant débuté sa carrière au sein du département douanes de Landwell & Associés cabinet d'avocats membre du réseau PricewaterhouseCoopers, elle a été responsable dans un grand groupe pétrolier pendant 7 ans où elle a été impliquée dans la gestion quotidienne des opérations.

Programme

- ✚ **Cadre réglementaire européen et français,**
- ✚ **Produits concernés et conséquences au regard de la réglementation**
- ✚ **Opérateurs :**
 - Définition et avantages du statut
 - Identification
- ✚ **Circulation des produits énergétiques**
 - Notion de produit soumis à contrôle
 - EMCS
- ✚ **Etablissements douaniers et formalités applicables**
- ✚ **Taxation des produits énergétiques :**
 - Droits de douane
 - TIPP : taxation, exonération, réduction du taux...
 - TVA pétrolière
 - Autres taxes (principes généraux) : TGAP, TICGN

Formation
Approfondie



- ▶ **Durée :**
2 jours
- ▶ **Horaires**
9h00-17h00
- ▶ **Coût : 985 € HT**
Déjeuner inclus
- ▶ **Référence :**
N2NM1



EMCS - Gamma

OBJECTIFS

Depuis le 1er Janvier 2011, tout transport intracommunautaire de produit soumis à accises doit faire l'objet d'un DAE (DAA dématérialisé). Nous vous proposons de vous familiariser avec le module EMCS-Gamma développé par la douane en réalisant de nombreux cas pratiques.

ED Editions fait partie des organismes référencés pour la formation EMCS-Gamma et met à votre disposition des ordinateurs munis de connexion Internet pour cette formation.

Public concerné







Toutes sociétés concernées par la réglementation des produits soumis à accises. Responsables douane, service logistique, service informatique, déclarant en douane.

Animée par

Nathalie MAYER

Diplômée du DESS droit fiscal et douanier, Nathalie MAYER exerce depuis 12 ans dans le domaine de la douane. Ayant débuté sa carrière au sein du département douanes de Landwell & Associés cabinet d'avocats membre du réseau PricewaterhouseCoopers, elle a été responsable dans un grand groupe pétrolier pendant 7 ans où elle a été impliquée dans la gestion quotidienne des opérations.

Programme

-  **Bases réglementaires** : Règlementation communautaire, produits concernés, statut des opérateurs, principes de base en matière de circulation
-  **Calendrier de déploiement et implémentation en France**
-  **Traitement des DAA dans Gamma** (*sous forme de cas pratiques*)
 - Gestion des modèles
 - Créer et apurer un DAE
 - Fonction recherche
 - Consultation des DAE
-  **Les principaux scénarii** (*sous forme de cas pratiques*)
 - Apurement indirect (exportation, destinataire non connecté)
 - Intégration d'un DAA papier
 - Enlèvement à la propriété
-  **Procédure de secours** (*sous forme de cas pratiques*)
-  **Gestion des DSA** (*sous forme de cas pratiques*)

Formation
Approfondie



- ▶ **Durée :**
1 jour
- ▶ **Horaires**
9h00-17h00
- ▶ **Coût : 565 € HT**
Déjeuner inclus
- ▶ **Référence :**
N2AE1



Contributions indirectes sur les alcools

OBJECTIFS

Les contributions indirectes sont contrôlées par l'administration des douanes. La formation relative aux contributions indirectes permet aux entreprises de comprendre les bases réglementaires applicables et leurs obligations au jour le jour sur ce produit fortement taxé.

Public concerné

Responsable ou collaborateur des services douane et/ou logistique et/ou régie, juristes, comptables, personnels du service transport, transitaires,...

Animée par

Sophie Dumon-Kappe

Avocate auprès du Barreau de Paris, spécialisée en droit douanier et fiscalité des accises. Après avoir travaillé 10 ans au sein du département douanes du cabinet d'avocats Landwell & Associés (membre du réseau PricewaterhouseCoopers), elle a rejoint le cabinet LHLF en qualité d'associée du département de droit douanier. Elle intervient tant en matière de conseil que de contentieux sur des problématiques douanières (régimes économiques, OEA, TGAP) et accises (alcools, tabacs, produits énergétiques).

Programme

- ✚ **Fondements juridiques** : Présentation de la directive 2008 /118 entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010
- ✚ Les différentes **catégories fiscales de boissons alcooliques et alcools**
- ✚ **Le statut fiscal d'entrepôt agréé**
- ✚ **Les obligations relatives au statut d'entrepôt agréé:**
 - Cautionnement
 - Comptabilité matières
 - Déclaration récapitulative mensuelle
 - Déclaration annuelle d'inventaire
- ✚ **Détermination des pertes et des manquants**
- ✚ **Circulation** des alcools et boissons alcooliques
- ✚ Comment aborder **un contrôle de l'administration** :
 - Les différents actes de la procédure de contrôle
 - Modalités de la procédure de contestation
- ✚ **Cas pratiques**

Formation
Approfondie



- **Durée :**
1 jour
- **Horaires**
9h00-17h00
- **Coût : 620 € HT**
Déjeuner inclus
- **Référence :**
N2SD1



La déclaration en douane avec DELTA

OBJECTIFS

Initiez-vous à la pratique des déclarations en douane via Delta grâce aux exercices réalisées au cours de cette formation. Depuis 2007, les déclarations en douane sont dématérialisées. Nous vous proposons de venir découvrir et tester l'application mise en place sur le site prodou@ne. Organisée autour de nombreux cas pratiques, nous vous donnerons les clés pour comprendre les codifications requises, l'utilisation de RITA ainsi que la base des contrôles opérés par le système.

Public concerné

Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

Animée par

Nathalie MAYER

Diplômée du DESS droit fiscal et douanier, Nathalie MAYER exerce depuis 12 ans dans le domaine de la douane. Ayant débuté sa carrière au sein du département douanes de Landwell & Associés cabinet d'avocats membre du réseau PricewaterhouseCoopers, elle a été responsable dans un grand groupe pétrolier pendant 7 ans où elle a été impliquée dans la gestion quotidienne des opérations.

Programme

- ✚ **Présentation du système Delt@**
 - Dématérialisation des déclarations
 - Modalités de transmission (DTI, EDI)
 - Présentation de la navigation sur Prodou@ne
- ✚ **Les différents niveaux de contrôle des éléments déclarés**
 - Contrôle de surface (structure des codifications)
 - Contrôles de 2^{ème} niveau (cohérence des éléments déclarés et réglementation produit)
- ✚ **Incidence de l'interface avec RITA** (sous forme de cas pratiques)
- ✚ **Les principales codifications à connaître** (Codes régimes, Codes préférences etc.)
- ✚ **Réalisation de déclarations** (cas pratiques)
- ✚ **Navigation dans le système** (consultation, fonction recherche, rectification d'une déclaration etc.)

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2DE7



DELTAPass C - Formation avancée utilisateurs

OBJECTIFS

Cette formation permet d'approfondir les connaissances liées à l'utilisation du logiciel Conex DeltaPass C (saisie rapide de la déclaration, interface tarif/Encyclopédie Douanière, environnement etc.)

Public concerné

Employés du service douane (déclarants en douane, commis en douane ...). Les participants doivent être des utilisateurs du logiciel Conex DeltaPass ou l'avoir déjà utilisé.

Animée par

Philippe LE NY

Ancien responsable d'un service douane d'un grand groupe international de transport. Philippe Le Ny exerce dans le milieu de la douane depuis plus de 20 ans et officie en tant que formateur logiciel au sein de la société Conex depuis 2003

Programme

✚ Dispositions communes import et export

- Environnement (gestion des utilisateurs, onglet administrateur)
- Paramètres généraux (personnalisation et optimisation de l'utilisation des fichiers de base et des onglets,...)
- Interface avec Encyclopédie douanière

✚ Traitement de la déclaration dans DeltaPass :

Cette partie aborde l'élaboration des déclarations que le déclarant utilise ou non la fonction « Logisticom »

- Export (inclus les notifications ECS)
- Import (dont le suivi des crédits)

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2PL1



DELTAPass D - Formation avancée utilisateurs

OBJECTIFS

Cette formation permet d'approfondir les connaissances liées à l'utilisation du logiciel Conex DeltaPass D (saisie rapide de la déclaration, interface tarif/Encyclopédie Douanière, environnement etc.)

Public concerné

Employés du service douane (déclarants en douane, commis en douane ...). Les participants doivent être des utilisateurs du logiciel Conex DeltaPass ou l'avoir déjà utilisé.

Animée par

Philippe LE NY

Ancien responsable d'un service douane d'un grand groupe international de transport. Philippe Le Ny exerce dans le milieu de la douane depuis plus de 20 ans et officie en tant que formateur logiciel au sein de la société Conex depuis 2003

Programme

- ✚ Dispositions communes import et export
 - Environnement (gestion des utilisateurs, onglet administrateur)
 - Paramètres généraux (personnalisation et optimisation de l'utilisation des fichiers de base et des onglets,...)
 - Interface avec Encyclopédie douanière
- ✚ Traitement de la déclaration dans DeltaPass :
Cette partie aborde l'élaboration des déclarations que le déclarant utilise ou non la fonction « Logisticom » ainsi que les déclarations récapitulatives.
 - Export
 - Import (dont le suivi des crédits)
 - Archivage

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2PL2



TVA et échanges intracommunautaires et internationaux

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de faire le point sur les règles de base en matière de TVA dans le cadre des échanges de biens et services au niveau intracommunautaire ou international. Comment appréhender les opérations impliquant plusieurs sociétés établies dans des pays différents ? Quelles sont les obligations déclaratives des redevables ?

Public concerné

Responsables import/export, responsables financiers, responsables juridiques.

Animée par

Odile COURJON - Avocate associée au Cabinet TAJ, Docteur en droit fiscal international, licenciée en anglais, chargée de cours de TVA su Master II à l'université de Paris II Panthéon-Assas et à l'université de Rennes et chargée de cours d'anglais douanier du Master II à l'université de Rouen en douane. Spécialiste depuis 20 ans dans le domaine du commerce international, de la TVA et de la douane au sein du cabinet TAJ.

Programme

Taxation des livraisons de biens

- Opérations simples internes, intra-communautaires et extra-communautaires
- Opérations complexes :
 - Opérations triangulaires intra-communautaires et extra-communautaires
 - Opérations de livraisons de biens montés et installés dans l'Union Européenne
 - Stock en consignation détenus dans l'Union Européenne
- Obligations déclaratives (CA3 et DEB)
- Mentions obligatoires sur factures

Taxation des prestations de services

- Les règles de territorialité applicables à compter du 1^{er} janvier 2010
- Les changements intervenus en 2011 et à venir
- Le règlement d'exécution N° 282/2011 du 15 mars 2011 et ses apports

Modernisation de la procédure de remboursement de la TVA dans l'UE

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2OC1



Certification OEA : atouts pour les entreprises & méthodologie

OBJECTIFS

Donner aux entreprises du commerce international les clés pour apparaître comme des opérateurs fiables et mieux appréhender les nouvelles contraintes de la sécurisation de la chaîne logistique. Les aider à se positionner au regard de la certification de l'Opérateur Economique Agréé. De l'intérêt à solliciter le statut OEA à la gestion du projet, nous vous proposons une approche réaliste et pratique.

Public concerné

PDG, Directeurs généraux, responsables financiers, responsables ou collaborateurs des services douane et/ou logistique, responsables qualité, représentant en douane, etc.

Animée par

Thérèse-Anne AMY

Avocate spécialiste en droit communautaire. Exerçant à titre individuel après avoir pratiqué dans des cabinets nationaux et internationaux, Thérèse-Anne AMY met depuis près de 18 ans sa pratique du conseil et du contentieux en matière de Douane, Accises et Fiscalité douanière des produits énergétiques au service des petites et moyennes entreprises et des groupes internationaux. Convaincue, dès l'origine, de l'intérêt de la certification OEA, elle en assure la promotion au travers de ses diverses interventions auprès de l'OMD et des acteurs majeurs du commerce international.

Programme

Introduction : Genèse et objectifs de la certification

- ✚ **Intérêts et faisabilité du projet OEA pour l'entreprise**
 - Les avantages annoncés,
 - L'étude de la faisabilité,
 - Les différents modes de communication sur l'OEA.
- ✚ **La préparation de la certification**
 - Les étapes de la certification : de la préparation à l'audit de suivi
 - Comment impliquer les directions fonctionnelles ?
- ✚ **Exercices pratiques et conseils sur une sélection de questions**
 - Analyse commentée de certaines questions sensibles,
 - Evaluation des mesures de contrôles internes
 - Sécurisation des relations avec vos partenaires et prestataires,
 - Exemple de fiche de procédure.
- ✚ **Traitement de la demande de certification par l'Administration**
 - Modalité de dépôt,
 - Les audits douane/sûreté sécurité,
 - La consultation des autres EM de l'UE.

Conclusion : Capitaliser sur la certification OEA, reconnaissance mutuelle et importance de l'OEA dans le Code des douanes communautaire modernisé.

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2TA1



OEA : Aspects sûreté et sécurité

OBJECTIFS

Animée par un professionnel en matière de sûreté/sécurité, l'objectif est :

- de vous donner les clés concernant les attentes de la douane en matière de sûreté-sécurité dans le cadre de la certification OEA
- de vous donner des éléments pratiques concernant la gestion des accès aux entreprises, les modalités en matière de réception et expédition de marchandises dans le cadre des échanges internationaux.

Public concerné

- ✚ Responsable ou collaborateur des services douane, logistique, juristes, etc. dont la société s'interroge sur la faisabilité de la certification OEA
- ✚ Personnel de sociétés déjà certifié mais dont le résultat en matière de sûreté doit être renforcé
- ✚ Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international ; transitaires, , etc.

Animée par

François-Arnaud CZECZKO

Consultant analyste (Groupe Save - Société spécialisée en prévention, gestion des sinistres et expertises / filiale de Groupama Transport et Sofinser). M. CZECZKO est titulaire d'un Master II spécialisé « Management de la chaîne logistique ». Ancien Officier de l'Armée de Terre, donc sensible à la résolution pratique et réaliste quant aux questions de sûreté et de sécurité, il travaille principalement sur la gestion des risques, la conduite d'études, l'analyse et le conseil dont l'accompagnement à des entreprises à l'OEA est une des expressions.

Programme

Présentation générale : un contexte international et historique...

Conséquences du terrorisme et de la contrainte environnementale (C-TPAT, Container Security Initiative, Code ISPS, règle des 24h, ...)

✚ Le statut d'opérateur économique agréé

- Présentation Générale et zoom sur la sûreté-sécurité
- Avantages directs & indirects, difficultés de mise en place
- Ce qu'attendent les douanes en termes de contrôle des risques

✚ Point critique dans le cadre de la certification: les accès à l'entreprise

Une réponse : Mise en place de procédure(s) simple(s) acquise(s) par tous

- Les accès des personnes
 - Les personnels de l'entreprise (Permanents et intérimaires)
 - Les visiteurs (Les prestataires de services et les clients)
- Les accès des véhicules et des marchandises

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2FC1



Gestion du risque douanier

OBJECTIFS

La fonction douane et le risque douanier ne sont pas toujours appréciés à leur juste valeur. Cette formation a pour but de donner aux opérateurs des clés pour appréhender ces éléments tant en amont (organisation de la fonction douane et mise en place des contrôles adéquats) qu'en aval au regard de la gestion des contentieux (rapports avec l'administration des douanes et gestion des litiges).

Public concerné

- ✚ Responsables ou collaborateurs des services douane, logistique, juristes
- ✚ Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international ; transitaires.

Animée par :

Marc BROCARDI

Avocat au barreau de Paris, il a rejoint le cabinet Arsène Taxand en 2005 pour développer et animer l'équipe « Douane ». Il était auparavant senior manager chez Landwell & Associés (PwC). Il intervient notamment dans les domaines suivants : optimisation et sécurisation de la gestion TVA/Douane des flux physiques ; assistance à contrôle et contentieux douanier devant les juridictions et commissions compétentes ; assistance en matière de TGAP et de contributions indirectes.

Programme

Introduction : missions et organisation de l'administration des douanes

✚ 1ère partie : Gestion du risque en amont : le contrôle interne

- **L'organisation de la fonction douane en entreprise**
 - Définition et positionnement de la fonction
 - Gestion des opérations douanières
 - Le contrôle interne (indicateurs clés, opérations à risque, ...)
- **La fonction douane et ses interlocuteurs**
 - Le partenariat avec l'administration des douanes
 - Interaction avec les acteurs de la supply chain

✚ 2^{ème} partie : gestion du risque aval : contrôle et contentieux douanier

Introduction : Identification des particularités du contentieux douanier

- **Gestion du contrôle douanier a posteriori**
 - Pouvoir des agents des douanes et déroulement du contrôle
 - Gestion du contrôle par l'entreprise
 - Estimation du risque
- **Gestion du litige et contentieux**
 - La CCED
 - Le contentieux du recouvrement
 - Procès pénal ou voie transactionnelle

Formation
Approfondie



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 620 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N2MB2



Les biens à double usage (BDU)

OBJECTIFS

La formation BDU est l'occasion de faire le point sur la réglementation applicable en matière de contrôle des exportations des biens et technologies à usage civil et militaire.

Public concerné

Responsable ou collaborateur des services douane et/ou logistique, transport, représentants en douane,...ayant acquis des connaissances de base et le vocabulaire douanier et fiscal.

Animée par

Un(e) rédacteur(rice) du bureau E/2 - Politique des contrôles - DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects).

Programme

Introduction

- Présentation et objectifs
- Délimitation des champs respectifs des biens à double usage et des matériels de guerre
- Le cadre international du contrôle des biens à double usage

Cadre juridique du contrôle: réglementation communautaire et nationale

Le régime des autorisations

- Les différents types de licences
- Le nouveau dispositif de traitement des licences

Dédouanement et modalités de contrôle à l'exportation ; Echanges intracommunautaires

- Procédure de dédouanement et présentation des licences
- Procédure de contrôle des transferts vers les autres Etats membres de l'Union européenne
- Infractions et sanctions

Les mesures restrictives à l'encontre de l'Iran

- Contexte international
- Cadre communautaire et national

Formation
Approfondie



➤ Durée :
1 jour

➤ Horaires
9h00-17h00

➤ Coût : 565 € HT
Déjeuner inclus

➤ Référence :
N2BDU



Le contrôle des exportations de matériels de guerre et matériels assimilés

OBJECTIFS

Faisant l'objet d'une réglementation complexe, nous vous proposons de faire le point sur vos connaissances concernant l'exportation de matériels de guerre et assimilés. L'approche de l'intervenant vous permettra :

- ✚ d'analyser la réglementation française
- ✚ de vous présenter les avancées apportées par l'UE dans ce domaine
- ✚ de vous fournir les bases indispensables du système de contrôle des exportations des Etats-unis.

Public concerné

Export Control manager, Responsable import/export, Responsable ou collaborateurs des services douane et/ou logistique, transport, représentant en douane.

Animée par

Arnaud IDIART –

Après 28 ans au ministère de la Défense, Arnaud Idiart est aujourd'hui conseiller Control Export d'EADS. Il a commencé sa carrière à la DGA à la sous-direction du Contrôle, il a contribué à l'évolution de la réglementation française et européenne. Président du comité « réglementation étrangère » de contrôle des exportations du GIFAS, il a également participé à la publication de « the Export Control Law and Regulations Handbook ».

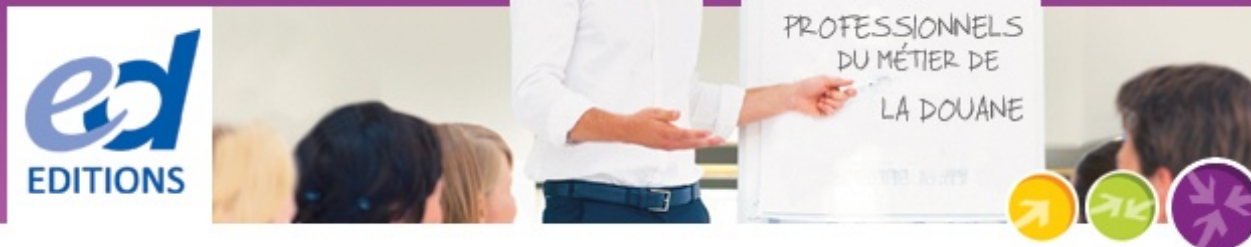
Programme

- ✚ **Introduction**
- ✚ **Le dispositif français de contrôle**
 - Cadre réglementaire et sanctions,
 - Identification des matériels concernés,
 - Agrément Préalable : traitement des demandes et avis de la CIEEMG,
 - Le contrat : réserves et clauses imposées par le Gouvernement
 - A.E.M.G. : Conditions d'obtention, examen et circuit des demandes
- ✚ **Les avancées de l'Union européenne :**
 - la directive « TIC » 2009/43 du 6 mai 2009
 - le Règlement « Double Usage » (CE) n°428/2009
- ✚ **Les bases du système extraterritorial imposé par les Etats-Unis**
- ✚ **Conclusion / Questions/Réponses**

Formation
Approfondie



- **Durée :**
1 jour
- **Horaires**
9h00-17h00
- **Coût :** 565 € HT
Déjeuner inclus
- **Référence :**
N2A11



Aéronautique : douane et fiscalité

OBJECTIFS

Acquérir une vue d'ensemble sur les mécanismes applicables en matière de droits de douane dans le secteur de l'aéronautique civile et militaire (régimes économiques, suspensions de droits de douane, destination particulière, aspects TVA...)

Public concerné

Responsables ou collaborateurs des services juridiques, des services douane, transport, logistique, import/export, commercial ou achats, logisticiens, commissionnaires de transport en douane, transitaires. Entreprises relevant du secteur aéronautique, commissionnaires en douane, entreprises du GIFAS.

Animée par

Jack ROSSI

Flux internationaux et risque douane de l'entreprise. Titulaire d'un D.E.S "Economie des systèmes de transports "(PARIS X), Responsable import-export et Export Control Officer dans un Groupe d'Electronique Grand Public. Après une expérience en tant que Consultant, à rejoint, depuis une dizaine d'années le Groupe THALES pour prendre en charge les Affaires Douanières de ses activités Aéronautiques.

Formation spécialisée



- ▶ Durée : 1 jour
- ▶ Horaires 9h00-17h00
- ▶ Coût : 750 €HT Déjeuner inclus
- ▶ Référence : N3DB1

Programme

- ✚ **Le traitement douanier des flux de l'Aéronautique Civile**
- ✚ **Règlement 3922/91 : harmonisation des règles techniques et des procédures administratives dans le domaine de l'aviation civile**
- ✚ **Règlement 3050/95 suspension (produits destinés à la construction, à l'entretien et à la réparation de véhicules aériens)**
- ✚ **Régime de la destination particulière**
 - Régime général
 - Particularités dans le domaine aéronautique
- ✚ **Règlement 1147/2002 : suspension (certificats d'aptitude au vol)**
- ✚ **Régime du perfectionnement actif :**
 - Présentation du régime
 - Modalités particulières d'apurement (art. 544c DAC)
- ✚ **Règl. n°150/2003 : suspension (armements et équipements militaires)**
- ✚ **Régime TVA des achats en franchise**



Gestion TVA des opérations douanières

OBJECTIFS

Acquérir une vision d'ensemble sur la gestion TVA des :

- mouvements intra-communautaires ou internationaux de biens (exigibilité de la TVA, conditions d'exonération, régime des AI2...) et
- opérations portant sur les biens sous douane (modalités de la suspension, taxation éventuelle...)

Illustrée de nombreux schémas, cette formation fait également le point sur les obligations déclaratives des opérateurs (DEB, CA3, mentions sur facture etc.) ainsi que sur la gestion des risques liés à la TVA internationale en terme de contrôle par l'administration.

Formation spécialisée



Public concerné

- ✚ Responsable ou collaborateur des services douane, logistique, comptables, juristes, etc.
- ✚ Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international ; transitaires, etc

➤ Durée :
1 jour

➤ Horaires
9h00-17h00

Animée par

Renaud ROQUEBERT, Associé Gérant.

Avocat, spécialiste en fiscalité internationale depuis presque 20 ans. Avant de créer LightHouse LHLF, il faisait partie de l'équipe TVA / Douanes chez Landwell & Associés (PwC) en France. Il a également travaillé dans cette firme au Luxembourg, en Belgique et aux Etats-Unis. Sa principale expertise consiste à gérer des projets internationaux pour des sociétés qui commercialisent leurs produits dans le monde entier : il a aidé ses clients à résoudre les questions de TVA internationales les plus diverses, à réussir des projets de restructuration et à identifier des opportunités fiscales.

➤ Coût : 680 € HT
Déjeuner inclus

➤ Référence :
N3RR1

Programme

- ✚ **Principes de base**
 - **Champ d'application de la TVA et vocabulaire**
 - Opérations dans le champ d'application et opérations hors champ,
 - Opérations exonérées et opérations effectivement soumises à la TVA,
 - **Territorialité de la TVA**
 - Hors union européenne : importations, exportations
 - Union européenne : acquisitions et livraisons intracommunautaires
 - Opérations locales
- ✚ **Régime TVA et modalités déclaratives des opérations liées à la douane**
 - **Opérations hors champ**: Exemples pratiques et conséquences déclaratives
 - **Opérations relevant du commerce extérieur**
 - *Importations* : exigibilité de la TVA, conditions de déduction, AI2...
 - *Opérations sous douane* suspension, exigibilité, acquittement ...
 - *Exportations* : conditions d'exonération, mentions sur facture, incoterms
 - **Opérations intracommunautaires**
 - Notion d'acquisition et expédition intra-communautaire
 - Obligations déclaratives (rapprochement DEB/CA3,...), mentions sur facture
 - **Redevable de la taxe** : Régime de l'auto liquidation
 - **Gestion des contrôles en matière de 'TVA douanière'**
 - exemples concrets de contrôle fiscaux
 - prévention et préparation d'un contrôle



Approfondissement des règles d'Origine préférentielle

OBJECTIFS

Permettre aux opérateurs de mettre en œuvre les règles relatives à l'origine préférentielle. Organisée en s'appuyant sur de nombreux cas pratiques, cette formation permet de s'approprier les règles applicables, de faire le point sur les changements récents intervenus au niveau des accords applicables ainsi que qu'au regard de la documentation à constituer par les entreprises.

Formation spécialisée



Public concerné

- ✚ Responsable ou collaborateur des services douane, logistique, comptables, juristes, etc.
- ✚ Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international ; transitaires, etc

♦ Durée :
1 jour

♦ Horaires
9h00-17h00

Animée par

Guy LE GALL.

Avocat spécialisé en droit douanier. Responsable du département douane et commerce international du cabinet Landwell & Associés entre 2002 et 2010. Ses fonctions d'enquêteur à la 1ère division d'enquêtes de la DNRED (de 1990 à 1997) et ses activités de conseil en douane l'ont amené à développer une approche à la fois théorique et pratique des problématiques de l'origine.

Sa pratique des questions relatives à l'origine l'amène à conseiller régulièrement les opérateurs sur des problématiques telles que :

- ✚ conditions d'application du cumul multilatéral dans le cadre pan-euro-méditerranéen,
- ✚ vérification des critères de l'ouvraison suffisante permettant de conférer l'origine,
- ✚ détermination du prix départ usine dans le contexte des opérations de sous-traitance.

♦ Coût : 680 € HT
Déjeuner inclus

♦ Référence :
N3GL3

Programme

- ✚ **Introduction :**
 - Rappel des principes applicables
 - Notion d'exportateur agréé
 - Principe de séparation comptable
 - Revue d'actualité
- ✚ **Cas pratiques :** détermination de l'origine dans les cas suivants
 - Schéma simple faisant intervenir 2 pays
 - Application des règles dans le cadre du cumul multilatéral (+ de 2 pays)
 - Déterminer le prix départ usine (pour vérifier le critère d'ouvraison suffisante) lorsque l'exportateur n'est qu'un sous-traitant façonnier facturant sa prestation
- ✚ **Documentation à constituer par l'entreprise**



Les produits textiles et chaussants

OBJECTIFS

Cette formation douanière sera l'occasion de perfectionner vos connaissances techniques notamment au regard :

- des accords existants dans le domaine textile
- de la méthodologie applicable pour la détermination du classement tarifaire (classement douanier, nomenclature douanière)
- des règles d'origine applicable (origine préférentielle, made In ...)

Public concerné

Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

Animée par

Pierre CONTE

Enseignant en douane et transport à l'ESSEC de Pontoise et à l'EST à Paris, il a occupé pendant plusieurs années le poste de délégué général de la Chambre Française des Organismes Commissionnaires de transport, ainsi que celui de directeur de l'ETL, école de transport, douane et logistique. Il participe également à des commissions relatives au commerce international en tant que « Conseiller du commerce extérieur de la France ».

Programme

- ✚ **Présentation de l'environnement du secteur H.T.V.**
- ✚ **Lexique des principaux termes et produits du textile.**
- ✚ **Accords OMC, accords SPG, accords préférentiels.**
- ✚ **Règles d'origine, marquages, normes.**
- ✚ **Méthodologie du classement d'un produit.**
- ✚ **Exemples de classements tarifaires vêtements/chaussants.**
- ✚ **Anticipation des litiges et contentieux douaniers.**

Formation spécialisée



- **Durée :**
2 jours
- **Horaires**
9h00-17h00
- **Coût :** 985 € HT
Déjeuner inclus
- **Référence :**
N3PC2



Les régimes douaniers économiques

OBJECTIFS

Les régimes économiques constituent une optimisation douanière qui doit être correctement appréhendée par les opérateurs. Cette formation douanière vous permettra d'appréhender

- les éléments à prendre en compte pour évaluer l'intérêt de mettre en place un régime douanier économique
- les conditions et modalités de mise en place
- les mécanismes de fonctionnement et les aménagements possibles (exportation anticipée, trafic triangulaire, compensation à l'équivalent ...)

Public concerné

Cadres et employés des entreprises importatrices et exportatrices, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

Animée par

Marc BROCARDI

Avocat au barreau de Paris, il a rejoint le cabinet Arsène Taxand en 2005 pour développer et animer l'équipe « Douane ». Il était auparavant sénior manager chez Landwell & Associés (PwC). Il intervient notamment dans les domaines suivant : optimisation et sécurisation de la gestion TVA/Douane des flux physiques ; assistance à contrôle et contentieux douanier devant les juridictions et commissions compétentes ; assistance en matière de TGAP et de contributions indirectes.

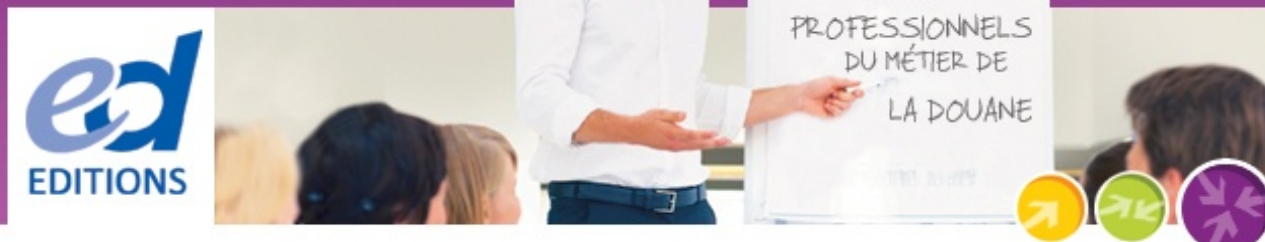
Programme

- ✚ Intérêts et contraintes des régimes économiques.
- ✚ L'entrepôt sous douane.
- ✚ Le perfectionnement actif, suspension et remboursements.
- ✚ Le perfectionnement passif.
- ✚ L'admission temporaire.
- ✚ Le régime des retours.
- ✚ Les évolutions des régimes douaniers dans le cadre du projet de refonte du code des douanes communautaire.

Formation spécialisée



- Durée : 1 jour
- Horaires : 9h00-17h00
- Coût : 750 € HT Déjeuner inclus
- Référence : N3MB1



Contrôle et contentieux douanier

OBJECTIFS

Présentation pratique des tenants et des aboutissants du contrôle douanier, qui permet aux professionnels concernés :
D'appréhender concrètement la technique du contrôle douanier, de mesurer les enjeux de ce contrôle et de prévenir et anticiper les risques.

Public concerné

Responsable ou collaborateur des services juridiques, des services douane, transport, logistique, import/export, commercial ou achats, logisticien, commissionnaire de transport en douane, transitaire.

Animée par

Nadine GRENOUILLEAU

Responsable du Département Droit douanier & Commerce international du cabinet d'avocats OJFI-ALISTER. A travaillé également, pendant plusieurs années, en tant que consultant en droit douanier et au Ministère de l'économie et des finances.

Programme

Du contrôle à la notification d'infraction :

- diversités des contrôles (lors du dédouanement et du post dédouanement)
- l'enquête douanière (gestion, moyens d'action, matérialisation du contrôle)
- incidences de la notification d'infraction.

Règlement et contestation des litiges :

- avant le tribunal
- devant le tribunal

Minimiser les risques contentieux :

- réduire les risques
- anticiper

Formation spécialisée



- Durée : 1 jour
- Horaires 9h00-17h00
- Coût : 750 € HT Déjeuner inclus
- Référence : N3NG1



Les instruments de défense commerciale

OBJECTIFS

Permettre aux entreprises de mieux comprendre le fonctionnement des règles relatives au dumping afin de se protéger contre des pratiques illicites.

Public concerné

Responsable ou collaborateur des services douane, juristes, fiscalistes, personnels du service achat, commercial transitaires,...

Animée par

Guy Le Gall

Avocat spécialisé en droit douanier et défense commerciale. Ancien responsable du département douane du cabinet Landwell & Associés, il a rejoint en 2011 l'équipe douane du cabinet Godin, Citron & Associés. Inspecteur des douanes entre 1990 et 1997, Guy LE GALL a été détaché, en qualité d'expert national, à la Direction générale du Commerce de la Commission européenne où il a effectué plusieurs enquêtes en matière de politique commerciale et participé à la rédaction de règlements antidumping. Depuis 2002, il assiste les entreprises en matière de protection contre le dumping (demandes de renouvellement des mesures commerciales, plaintes antidumping, lobbying des autorités douanières et de la Commission,...).

Programme

- ✚ Introduction : objectif des instruments de politique commerciale dans le cadre de l'OMC
- ✚ Les différents instruments de politique commerciale de l'Union européenne (antidumping, anti-subsidies, quotas, obstacles au commerce)
- ✚ Le règlement communautaire relatif à la défense contre le dumping - les concepts (dumping, préjudice, intérêt communautaire, valeur normale, prix à l'exportation, ...)
- ✚ Constitution par l'industrie communautaire d'une plainte en matière de dumping (les premiers éléments de preuve du dumping et du préjudice)
- ✚ Procédure antidumping : de l'instruction de la plainte à l'instauration des droits
- ✚ Le contournement des mesures antidumping - comment y remédier?
- ✚ Les engagements de prix des exportateurs
- ✚ La surveillance des mesures par les opérateurs (l'utilisation des statistiques du commerce extérieur, le lobbying des autorités)

Formation spécialisée



- Durée :
1 jour
- Horaires
9h00-17h00
- Coût : 620 € HT
Déjeuner inclus
- Référence :
N3GL1

CALENDRIER

Formations



FORMATIONS DOUANE & calendrier 2012

 **Découverte**
 **Approfondie**
 **Spécialisée**
 Toutes nos formations ont lieu de 9H00 à 17H00

N1CM2		La douane au quotidien	920 €	2 & 3 février 5 & 6 juin 4 & 5 octobre 6 & 7 décembre
N1BD1		La déclaration d'échanges de biens (DEB)	490 €	20 mars 19 juin 27 novembre
N2AS1		Les droits de douane	565 €	10 mai 13 septembre
N2LT1		CUSTOMS & la douane en anglais	565 €	20 septembre
N2CDC		Le Code des Douanes Communautaire Modernisé	565 €	9 octobre
N2CF1		ICS – Déclaration sécurisée	565 €	28 juin
N2PC1		Les piliers de la déclaration en douane : classement tarifaire, origine, valeur en douane	985 €	12 & 13 juin 22 & 23 novembre
N2PC4		Incoterms 2010 : Présentation pratique	565 €	7 février 11 septembre
N2PC3		Le Classement tarifaire – La nomenclature douanière	565 €	13 mars 25 septembre
N2GL1		La valeur en douane	565 €	14 mars 26 septembre
N2LM2		Les règles de détermination de l'origine et leurs conséquences	565 €	15 mars 27 septembre
N2NM1		Les produits pétroliers & énergétiques	985 €	18 & 19 septembre
N2AE1		EMCS – GAMMA	565 €	30 mai 25 octobre
N2SD1		Contributions indirectes sur les Alcools	620 €	31 mai 20 novembre














CALENDRIER

Formations



FORMATIONS DOUANE & calendrier 2012

 **Découverte**  **Approfondie**  **Spécialisée** Toutes nos formations ont lieu de 9H00 à 17H00

N2DE7		La déclaration en douane avec DELTA	565 €	7 juin 29 novembre
N2PL1		DELTAPass C – Formation avancée utilisateurs NOUVEAU	565 €	26 juin 11 décembre
N2PL2		DELTAPass D - Formation avancée utilisateurs NOUVEAU	565 €	27 juin 12 décembre
N2OC1		TVA et échanges intracommunautaires et internationaux	565 €	21 juin 4 décembre
N2TA1		Certification OEA : atouts pour les entreprises & méthodologie	565 €	26 mars 23 octobre
N2FC1		OEA : aspects sûreté et sécurité	565 €	5 avril 24 octobre
N2MB2		Gestion du risque douanier	620 €	3 avril 11 octobre
N2BDU		Les biens à double usage	565 €	23 mai 14 novembre
N2AI1		Le contrôle des exportations de matériels de guerre et matériels assimilés	565 €	22 mai 13 novembre
N3DB1		Aéronautique : douane et fiscalité	750 €	24 mai 15 novembre
N3RR1		Gestion TVA des opérations douanières NOUVEAU	680 €	26 mars 6 septembre
N3GL3		Approfondissement des règles d'origine préférentielle NOUVEAU	680 €	4 avril 13 décembre
N3PC2		Les produits textiles et chaussants	985 €	18 & 19 octobre
N3MB1		Les régimes douaniers économiques	750 €	22 mars 2 octobre
N3NG1		Contrôle et contentieux douanier	750 €	15 mai
N3GL2		Les instruments de défense commerciale	620 €	18 décembre

INSCRIPTION

Formations



INSCRIPTION FORMATION

À retourner par fax au 01 47 59 07 17 ou par e-mail à formation@ed-editions.fr

Participant

Prénom / nom

Profession

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax.

Email

Référence formation

Date(s) de la formation

Responsable formation

Prénom / nom

Tél.

Fax.

Email

Adresse de facturation

Votre société

Votre siège

Votre organisme collecteur

Adresse

Code Postal

Ville

Réf. à rappeler sur facture :

Conditions générales de participation

Tarifs

Les prix des stages sont indiqués, sur chaque programme, en Euros hors taxes. Ils couvrent les frais pédagogiques, les supports remis aux participants ainsi que les pauses de demi-journée. Les déjeuners sont offerts aux stagiaires.

Paiement

Nos factures sont payables au comptant, sans escompte, par chèque, virement bancaire ou postal. Toute facture non payée à l'échéance fixée entraînera, outre l'exigibilité immédiate des sommes dues, des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. En cas de prise en charge du paiement d'une facture par un organisme payeur extérieur, il appartient au responsable de l'inscription de communiquer à cet organisme tous les éléments qui lui sont indispensables pour assurer ce paiement. Si celui-ci n'était pas effectué, l'Encyclopédie Douanière serait fondée à réclamer le montant de ce paiement à l'entreprise inscrite, solidairement débitrice à son égard.

Confirmation d'inscription, programme, convention de formation, convocation et attestation de suivi de stage

Dès réception de l'inscription, une confirmation est adressée au responsable formation accompagnée du programme du stage et d'une convention de formation. Un exemplaire signé de cette convention doit impérativement être retourné à l'Encyclopédie Douanière avant le début du stage. Environ trois semaines avant le début du stage, une convocation qui précise la date, le lieu (avec un plan d'accès) et les horaires du stage est adressée au participant ou au responsable de l'inscription. A l'issue de chaque stage, une attestation de suivi de stage est adressée au responsable de l'inscription, avec la facture correspondante.

Annulation et abandon

En cas d'annulation par l'entreprise ou le stagiaire dans les 5 jours ouvrables précédant le début de la session, 50 % du montant T.T.C. de l'inscription seront dus à l'Encyclopédie Douanière. Pour être effective, toute annulation devra être confirmée par écrit. Le département formation de l'Encyclopédie Douanière se réserve le droit, au plus tard une semaine avant la date prévue, de reporter ou annuler une session pour des raisons d'organisation, dans le cas où le nombre de participants à l'un de nos stages serait jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, les frais d'inscription éventuellement réglés seront restitués à l'entreprise, ou reportés sur une autre session, selon votre choix. Tout stage commencé est facturé intégralement.